

**F.O.P.A.**

Association FERMEMENT OPPOSEE au PASSAGE AUTOROUTIER
dans l'Agglomération Albigeoise
 11, rue Rascol, 81000 Albi

e-mail : association.fopa@gmail.comWeb : <http://association-fopa.fr/>

Editorial

Notre priorité : la santé des albigeois !

Les dernières données de pollution rendues publiques sont celles de 2012 à Lescure pour un trafic de 23 000 v/j. Lors de l'enquête publique de sécurisation de la RN88, en 2018, l'Autorité Environnementale constatait que ces valeurs dépassaient déjà les normes réglementaires notamment en particules fines. Depuis, rien n'a été fait, le dernier capteur de pollution sur la rocade ayant été supprimé en 2015. La dernière étude de Santé Publique France (janvier 2025), confirme que la pollution routière par les particules fines, constitue un risque majeur de santé publique.

Nos alertes auprès de l'Agence Régionale de Santé sont restées sans réponse.

Avec aujourd'hui près de 61 000 v/j sur la rocade, l'enjeu de santé publique est majeur et il devient plus qu'urgent de mettre en œuvre les décisions de la grande concertation de 2001.

Il faut lancer le contournement NO d'Albi !

MAIS OÙ SONT NOS ELUS DEPARTEMENTAUX ET CERTAINS DEPUTES ET SENATEURS ?



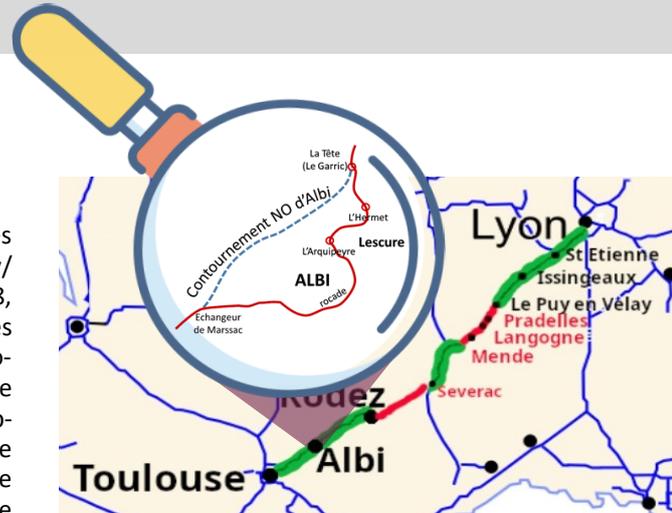
Photo France Bleu : 8 mars 2025

Ils sont sur les barricades pour soutenir l'A69...!

Ils montrent ainsi qu'ils ont la compétence sur les projets autoroutiers. Ils ne pourront plus invoquer ce prétexte pour se dérober à leur responsabilité sur la nécessité du contournement NO d'Albi.

Rappelons ici que ce sont tout de même les députés qui votent les lois, notamment sur l'environnement, et qui aujourd'hui ne voudraient pas les respecter ?

En Haute Loire, les élus, pour qui la santé humaine semble avoir un sens, défendent les contournements pour éviter les nuisances aux populations riveraines de la RN88.



N'oublions pas que l'observatoire régional de la santé publiait en 2018 un rapport relatif au lien entre la pollution et les cancers du poumon dans l'agglomération albigeoise.

Après le renoncement de la région Occitanie de prendre en charge la gestion de la RN88, la balle revient donc entre les mains des instances locales. Le contournement est une nécessité, il reste officiellement à ce jour le projet de l'Etat ! La rocade doit désormais devenir une voie de desserte inter-quartiers priorisant les transports alternatifs, sans oublier le rail.

Le silence concernant la mise en danger des habitants de la cuvette albigeoise, c'est fini ! En 2025, FOPA installera plusieurs capteurs dans la bande des 200 mètres le long de la rocade et dans les quartiers adjacents. Lorsque nous aurons rassemblé les résultats nécessaires, nous nous gardons la possibilité de saisir la justice. Les opposants politiques devront répondre de leurs actes et de leur passivité.

Le vent d'autan ne souffle pas qu'à Castres...

Le bureau de FOPA

Les engagements de 2001

A l'issue d'une concertation de 8 mois, à laquelle ont participé les maires de l'agglomération, les conseillers départementaux et régionaux, les députés et sénateurs, les députés européens, la ville d'Albi, et 23 associations, les collectivités locales et la région ont voté **l'abandon de la continuité autoroutière de l'A68 par la rocade, et la réalisation du contournement NO d'Albi avant 2015**. Le Ministre des transports a validé ces décisions en 2001.

Depuis, contrairement au dossier de l'A69 pourtant plus récent, ni la mairie d'Albi, ni le conseil départemental n'ont poussé le dossier lors des Contrats de Plan Etat/Région (CPER).

Non, la santé des Albigeois n'est pas leur priorité !

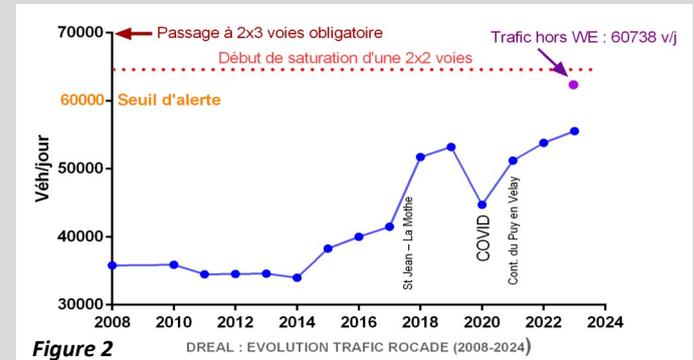
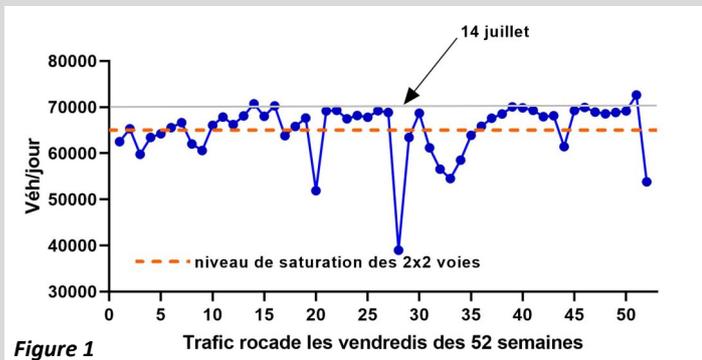
Zoom sur un trafic de la RN88 toujours à la hausse !

Rocade : 59 % de hausse en 10 ans, la saturation approche !

Depuis la chute drastique du trafic en 2020, causée par la crise du Covid-19, la courbe reprend sa progression. En 2023, le trafic sur la rocade d'Albi a atteint 55 563 véhicules par jour en moyenne annuelle. Toutefois, si l'on exclut les week-ends, ce chiffre grimpe à 60 738 véh/jour, avec **des pointes**

l'urgence d'agir pour maintenir la fluidité de la circulation sur la rocade et éviter l'asphyxie de l'agglomération.

Des hausses qui persistent en 2023



dépassant les 70 000 véh/jour les vendredis. (Figure 1)

Ces chiffres nous rapprochent du seuil de saturation de la RN88, au-delà duquel une nouvelle infrastructure devient indispensable non seulement pour éviter les bouchons mais surtout pour éviter l'accidentologie et les nuisances associées.

Une hausse impressionnante sur 10 ans

En seulement une décennie, le trafic sur la rocade est passé de 36 000 à 55 500 véh/jour, marquant une augmentation spectaculaire de 59 %. Cette croissance illustre le dynamisme de l'axe Toulouse/Lyon-Clermont, mais elle met également en lumière

Entre 2022 et 2023, les chiffres continuent de grimper ! Le secteur du Lude enregistre une augmentation de 3,1 %, (soit 1 739 véh/jour supplémentaires) ce qui correspond à plus du double des prévisions de croissances de l'Etat qui donne une moyenne nationale de 1,1 % an. Le point violet sur la figure 2 montre un trafic hors week-end dépassant largement les 60 000 Véhicules/jour.

Des décisions urgentes sur les infrastructures

Avec ces augmentations constantes et les seuils de saturation atteints sur certains jours, il devient urgent de décider d'une

Contournement NO ? Quel coût pour la C2A ?

Futur pont de Mirepoix

(11,3 M€ avec abords)



Longueur : 160 m. Largeur 12 m (2x1 voies, 2 voies piétons et 1 voie de mobilités actives). Le pont comprend 2 piles et son coût comprend les aménagements paysagers aux deux extrémités.

Le pont simple à 2x2 voies du contournement NO d'Albi à Terssac ne coûterait pas plus cher.

Passerelle piétonne/cyclable à Albi

(coût final 15 M€)



Longueur : 180 m, Largeur : 3,5 m (avec 5 belvédères de 7 m de large).

Au regard des clefs de répartition* pratiquées sur la RN88, la contribution financière de la communauté d'agglomération pour le contournement NO d'Albi serait **d'un coût du même ordre de grandeur que celui de la passerelle.**

* %⁸⁸ de participation entre Etat/Région/Département/C2A

Nouvelle étude de Santé Publique France

Asthme, AVC, cancer du poumon...les particules fines (PM2,5) sont un danger pour les populations exposées

Asthme, accident vasculaire cérébral, diabète, cancer du poumon... L'exposition sur le long terme aux particules fines a un impact sanitaire et économique non négligeable qui se traduit par des dizaines de milliers de nouvelles pathologies chaque année dans l'Hexagone, alerte une **nouvelle étude de Santé publique France**.

Plusieurs dizaines de milliers de cas de maladies évitables

Par cette étude, Santé publique France a évalué, pour la période 2016-2019, l'impact de l'exposition de la population à la pollution de l'air ambiant sur le développement de huit maladies qui ont un lien scientifiquement avéré avec l'exposition aux PM2,5, à savoir :

- **au niveau respiratoire** : cancer du poumon, broncho-pneumopathie chronique obstructive, asthme de l'enfant et de l'adulte, pneumopathie et autres infections aiguës des voies respiratoires inférieures (grippe exclue) ;
- **au niveau cardiovasculaire** : AVC (accident vasculaire cérébral), infarctus aigu du myocarde, hypertension artérielle ;
- **au niveau métabolique** : diabète de type 2. L'étude montre que la réduction des concentrations en PM2,5 à des niveaux équivalents aux valeurs guides de l'OMS permettrait d'éviter 75 % de ces cas de maladies.

Agir pour diminuer la pollution atmosphérique est prioritaire

Santé publique France souligne que le respect des valeurs guides de l'OMS permettrait, à terme, de réduire largement l'ensemble de la mortalité et la morbidité attribuables à la

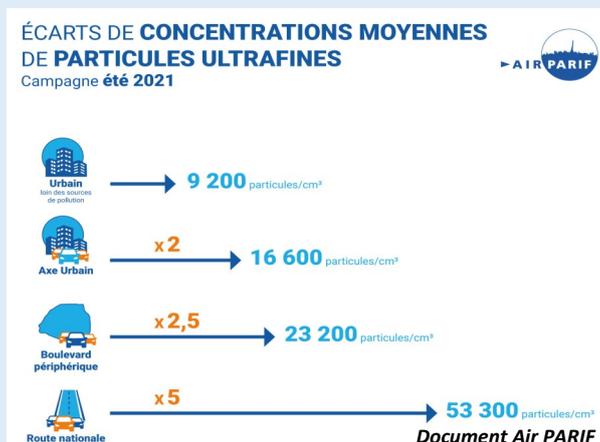


Figure 5 : Murs anti-bruit de la rocade d'Albi et pollution aux particules fines. Cette photo illustre la qualité de l'air respiré au moins par les riverains de la rocade si ce n'est par tous les albigeois.

Près des grands axes, la pollution ne s'arrête jamais de rouler.

Les particules fines, un réel danger et pour longtemps.

Aujourd'hui, plus de la moitié des particules engendrées par le trafic routier en Europe ne résulte pas des émissions à l'échappement mais de l'usure des pneus et des freins. Ce phénomène va **s'intensifier avec la généralisation des véhicules électriques** : « Ces aspects qui étaient, jusqu'à maintenant,



Albi : La pollution très supérieure aux normes sur la RN88

Depuis 2012, les riverains de la rocade et de la RN88 sont exposés à des **doses supérieures aux normes réglementaires**. Ces polluants (particules fines et oxydes d'azote « NO₂ ») sont dus au trafic routier.

Le graphe ci-dessous présente les valeurs à Lescure (Rapport d' « Enquête Publique relative à la sécurisation de la RN88 ».

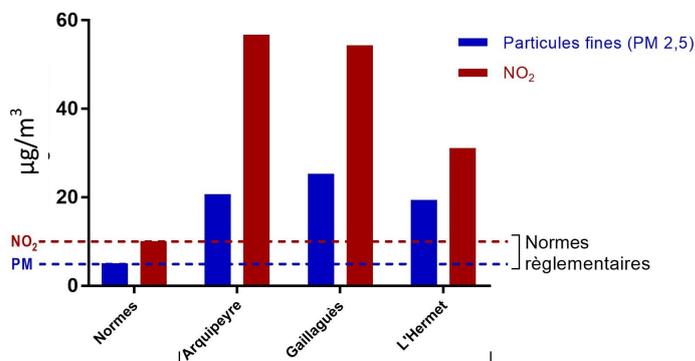


Figure 6 : Valeurs DIRSO 2012 pour 23000 v/j (Dossier d'enquête publique RN88 2019)

Des capteurs indispensables

Ces valeurs imposent l'installation de capteurs de proximité rocade **permanents** afin de mesurer les taux de PM2,5. Rodez et Montauban sont déjà équipés depuis 2021 !

L'étude de Santé Publique France confirme que le trafic sur la rocade constitue bien un danger mortel pour les habitants de l'agglomération !

Comparatif : A69 versus RN88 (Contournement d'Albi)

	A 69	RN88 (contournement)
Classement itinéraire	Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT-2003)	Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT-1993)
Type de Liaison	Locale / Occitanie	Nationale
Justification du projet	Désenclavement : autoroute de desserte (impasse)	Continuité autoroutière A68 par contournement d'agglomération
Secteur géographique	Rural - Plaines agricoles	Rural - Plateau calcaire
Financement	Privé - Public 6%	Etat / Région/Département/C2A
Coût de réalisation	440 M€	200/220 M€
Longueur du trajet	53 km	13,5 km
Trafic	8.000 véh/jour à terme	15.000 véh/jour dès l'ouverture
Alternative	Aménagement RN126	Traversée albigeoise par rocade *
Temps gagné	24 minutes (130 km/h)	± 6,5 minutes (110 km/h)
Gain kilométrique	Aucun	± 6,5 km
Péage	8,4 € x 2 (aller/retour)	Pas de péage
Sol	Terres agricoles riches (80% terre alluvionnaires)	Terres pauvres (argiles ou calcaire)
Nuisances	Limitées mais nouvelles	Limitées mais avec réduction des nuisances sur la rocade
Terres imperméabilisées	100 hectares	± 27 hectares
Artificialisation	400 hectares terres agricoles (dont 17 hectares de bois)	± 87 hectares

* Le barreau autoroutier, appelé trompeusement « bretelle » de Lescurre, n'est pas une alternative au contournement car il ne débar-

A69 ou contournement d'Albi : des finalités distinctes, des enjeux différents !

Ce comparatif ci-dessus démontre que les deux projets n'ont pas la même finalité. L'argument des promoteurs de l'A69 est le « désenclavement », alors que le contournement NO d'Albi (CNO), en éloignant de l'agglomération les nuisances de la rocade, se justifie par des raisons de santé publique. L'A69, autoroute « cul de sac » est défendue pour un trafic attendu de 8 000 v./jour alors que le CNO, destiné à la continuité autoroutière de l'A68, supportera rapidement 15 000 v./jour.

De plus, la réalisation du CNO dégagera la rocade, et favorisera un vrai développement des transports multimodaux (vélos, covoiturage, transports en commun) : la rocade serait ainsi requalifiée en desserte urbaine (comme c'est en cours pour le contournement d'Arles).

Le Grenelle de l'Environnement (2009) interdit les nouvelles autoroutes, mais tolère les contournements d'agglomération notamment lorsqu'ils visent à protéger les populations riveraines des voiries urbaines. (Extrait de la loi d'application du Grenelle de l'environnement : « Les projets permettant d'achever les grands itinéraires autoroutiers largement engagés seront menés à bonne fin dans les meilleurs délais et dans le respect de normes environnementales conformes au développement durable ». De plus, l'alinéa 2 de l'article 1 de la **loi d'Orientation des mobilités (2019)** rappelle : « 2° Renforcer les offres de déplacements du quotidien, améliorer la qualité et la sécurité des réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux et en assurer la pérennité, remédier à la saturation des villes et de leurs accès et améliorer les liaisons entre les territoires ruraux ou périurbains et les pôles urbains ».

Le triomphe de l'hypocrisie

Comme on a pu le voir dans les médias, après avoir passé des années à dire qu'ils n'ont aucun pouvoir sur les décisions relatives aux projets autoroutiers, les responsables politiques locaux sont à la tête du combat pour l'A69.

Quelle hypocrisie ! Les collectivités locales soutiennent le projet de l'A69 et continuent à ignorer la santé des habitants de la cuvette albigeoise en délaissant la question de la RN88 et du contournement d'Albi !